

# NOTRE TEMPS

## Le journal des sans voix

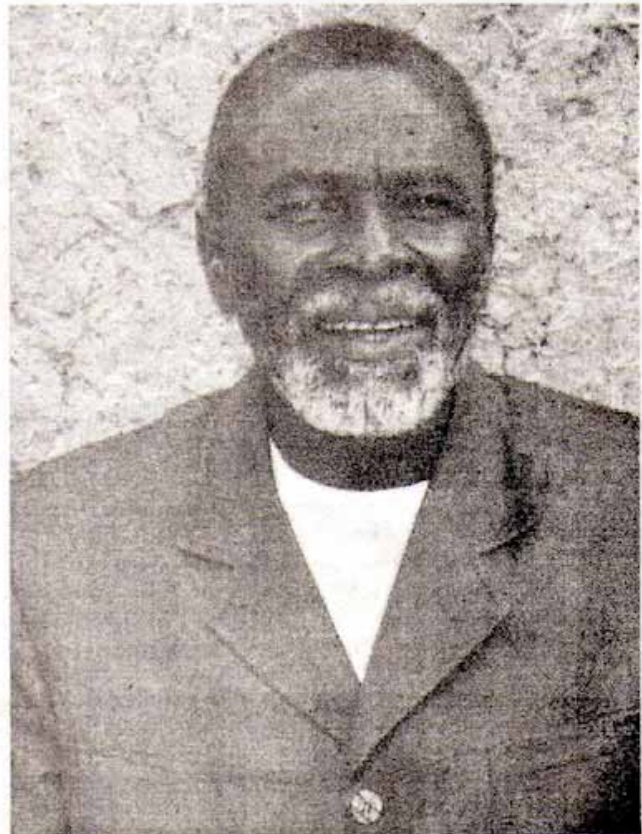
*"Personne ne veut vivre dans une société où la règle de droit cède la place à la règle de brutalité et au gangstérisme."*  
**Barack Obama**

Hebdomadaire Indépendant d'Analyse et d'Informations Générales - N° 419 du 13 au 19 juillet 2010  
B.P: 6145 N'Djaména - Tchad Tél / Fax : (235 ) 253 46 50 - Courriel: j\_notretemps@yahoo.fr - Prix : 400 F.CFA

## Pourquoi a-t-on voulu arrêter Yorongar?



Gilles Desesquelles, ambassadeur chef de la délégation de l'Union européenne au Tchad.



Yorongar Ngarledji, député fédéraliste.

Tchad, 50 ans des réformes

## Tchad, pays de l'apartheid

**V**ingt ans après l'accession, par la force des armes, de Idriss Deby Itno au pouvoir au Tchad et cinquante ans après l'instauration d'une démocratie de façade, des formes graves de discriminations sociales héritées de l'ère Hissein Habré persistent et sont renforcées par des mesures para institutionnelles qui les intègrent, tandis que la classe politique adoube avec impuissance ou par manque de courage politique, des décisions de loi qui se mettent délibérément en porte à faux avec l'ordre constitutionnel légal. Les conséquences de cette stratégie se résument en deux mots : la confiscation programmée du pouvoir et l'exclusion comme mode de gouvernance.

Les pays Africains francophones célèbrent en cette année 2010, le cinquantenaire de leur indépendance. Partout, au Congo, au Gabon, en RCA, au Cameroun, dans les ex colonies françaises d'Afrique de l'Ouest, il est de bon ton de s'afficher sous l'étiquette de la démocratie et d'énumérer les bonnes actions posées par les différents chefs d'Etat, la plupart au pouvoir depuis plusieurs décennies ou héritiers de droit parental de ces pouvoirs. En réalité, des actes d'oppression, souvent soldés par un bain de sang avec au final, une situation socio économique catastrophique, a marqué ces cinquante années d'indépendance. Au Tchad où, depuis 1975, la fête de l'Indépendance a été reléguée au second plan par les différents régimes qui lui ont substitué la célébration sanglante de chacune de leur propre accession au pouvoir, Idriss Déby qui n'échappe pas à la règle de l'obédience panurgiste post coloniale, se souvient subitement que c'est un événement important qu'il doit célébrer. C'est l'occasion de lui rappeler que les Tchadiens savent distinguer entre ce qui relève d'une politique de façade et la réalité de cette vie inacceptable et totalement féodale donc antidémocratique que lui, son clan et le MPS leur font subir.

C'est aussi l'occasion de rappeler aux opposants et aux différents hommes politiques quelle que soit leur couleur, que tant qu'ils ne mettront pas sur la table des négociations, toutes les questions fondamentales d'injustice qui empoisonnent la vie des Tchadiens ; de cette oppression de la majorité prise en otage : des hommes, des femmes et des enfants, exclus, humiliés et persécutés tous les jours pour leur appartenance ethnique, religieuse ou régionale, ils n'auront été que des fantoches ou des simples faire valoir Dans cet Etat de droit qu'est le Tchad, tout le monde devrait convenir aujourd'hui et les hommes politiques en premier :

-Qu'au plan social et face aux lois de la République ; les discriminations liées aux castes, celles qui relèvent de la vendetta conséquence de la dia, du mariage, de l'esclavage des enfants talibé, des mutilations génitales faites aux femmes et leurs conséquences qui autorisent des sévices graves, voire le droit de prendre la vie sur des individus; sont inadmissibles après vingt ans d'indépendance et font du Tchad un pays où persistent des formes autorisées de tortures et d'esclavage sous prétexte de pratique coutumière.

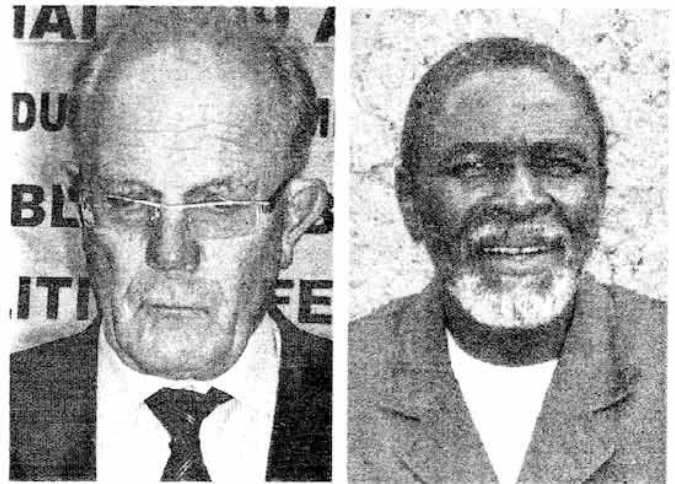
-Il est tout autant inadmissible, cette absurde et rétrograde géopolitique qui veut que des écoles et des centres médicaux soient construits dans des zones désertiques, vidées de leurs populations et qui, privant par volonté délibérée les régions les plus peuplées de ces structures de base du développement, met sur la route de l'exode et de la délinquance des troupeaux de jeunes gens, contre tout bon sens de gouvernance et de promotion sociale. Sont tout autant inadmissibles et contre productifs, les recrutements et les promotions professionnelles discriminatoires faits sur la base de l'appartenance ethnique, régionale ; politique ou religieuse. C'est un lit fait à la médiocratie, un ferment des sentiments de la haine, de rejet et de la revanche.

- De même, les modifications de la constitution-auxquelles s'ajoute l'adoption de mécanismes électoraux tordus qui défient tout bon sens politique sont inadmissibles. Les députés, par définition, sont des élus du peuple et non des représentants de dimensions territoriales. De vrais députés conscients de leur rôle devraient unanimement rejeter une telle disposition discriminatoire. récemment ils ont fait montre de rigueur et d'objectivité en rejetant le projet de loi libéricide de la presse. On ose espérer que ce n'est pas une goutte d'eau dans la mer.

Le 11 janvier 2011, IDI fêtera, non pas les cinquante ans d'indépendance du Tchad, mais ses vingt et un ans de règne chaotique et autocratique et surtout le tournant dynastique que prend désormais son pouvoir, grâce à un système de domination pyramidale patiemment élaboré par ses hommes liges. Face à un tel anachronisme, la responsabilité des leaders politiques et des intellectuels qu'ils soient du Nord ou du sud est première.

## Pourquoi a-t-on voulu arrêter Yorongar?

**Ngarledji Yorongar, coordonnateur du parti Fédération action pour la république (FAR) a reçu une convocation de la police judiciaire en début du week end dernier. Il est reproché au député fédéraliste d'avoir menacé de mort dans un tract, l'ambassadeur chef de la délégation de l'Union européenne au Tchad.**



**L**e vendredi 9 juillet 2010, deux policiers se sont présentés au domicile du député fédéraliste situé au quartier Moursal avec une convocation de la police judiciaire lui intimant l'ordre de les suivre. Yorongar a opposé un refus arguant qu'il est couvert par une immunité parlementaire. Pire, selon le député, la convocation à lui adressée, n'a pas été signée. On reprocherait à Ngarledji Yorongar d'avoir écrit un tract dans lequel il a menacé de mort le chef de la délégation de l'Union européenne, Gilles Desesquelles. Ce que le député fédéraliste nie de toutes ses forces arguant que la raison de cette cabale se trouve ailleurs. Elle serait dictée par la publication récente de son livre intitulé : "Tchad : démocratie, crimes, tortures, mensonges. Autopsie d'un assassinat annoncé, programmé et exécuté", aux éditions l'Harmattan dans lequel l'ambassadeur chef de la délégation de l'Union européenne au Tchad Gilles Desesquelles et son collègue Bruno Foucher sont cités - et d'une récente lettre écrite au président de l'Union européenne à Bruxelles dans laquelle il a retenu certains griefs contre Desesquelles. Suite à cette missive, le chef de la délégation de l'Union européenne aurait été convoqué par ses chefs hiérarchiques pour des explications. Contacté pour avoir sa version des faits, le chef de la délégation nous a répondu : «je n'ai rien à dire là dessus». Mais au-delà de l'histoire, il faut remarquer que les relations entre le coordonnateur du FAR et le chef de la délégation de l'Union européenne ne sont pas très cordiales. Depuis les discussions ayant conduit à la signature de l'accord politique du 13 août 2007, les relations entre les deux hommes se sont dégradées. Yorongar reproche au diplomate son jugement sur la représentativité des partis politiques au Tchad. Sur ce point, le député fédéraliste n'est pas le seul. Certains hommes politiques tchadiens reprochent aussi à l'ambassadeur son manque de retenu vis-à-vis de la chose politique tchadienne. Desesquelles, arrivé en fin de séjour au Tchad, quittera N'Djaména le 16 juillet prochain.

Togmal David

**Nadjikimo Bénoudjita** NT